

RAPPORT

DES ACTIVITÉS

2020

SERVICE DE POLICE
DE L'AGGLOMÉRATION
DE LONGUEUIL



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse	3
Mot du directeur	4
Faits saillants	6
Les interventions policières	14
La criminalité	16
L'analyse des tendances	21
La sécurité routière	28
Conclusion et perspectives	29
Représentativité des membres du SPAL selon leur grade et leur sexe	30



MOT DE LA MAIRESSE

Référence au Québec pour son approche de concertation, le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) a démontré en 2020, année pandémique sans précédent, l'importance d'accroître sa collaboration avec les organismes présents sur le terrain afin de renforcer le lien de confiance de la population envers leur service de police.

Le rôle du SPAL était en effet d'autant plus crucial en cette période de pandémie, alors que le respect des mesures sanitaires a joué un rôle primordial pour freiner les risques de propagation du virus et que les habitudes de vie des citoyens ont été bouleversées par la crise, accentuant du même coup des problématiques sociales chez certains groupes plus vulnérables.

Certes, bien que l'année 2020 ait apporté son lot de défis et d'enjeux pour nous tous, le SPAL était présent, à proximité et à l'écoute de la population des cinq villes de l'agglomération qu'il dessert, soit Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, ce qui représente un bassin de près de 434 000 personnes. Les équipes du SPAL ont accompagné les citoyens sur le terrain, en favorisant un dialogue qui prône l'écoute, le respect et l'ouverture, et ce, dans un contexte de recherche de solutions, pour ainsi mieux faire face à la situation pandémique que nous vivons tous ensemble.

Dans le respect des mesures sanitaires mises en place, pour maintenir la qualité de services aux citoyens, l'équipe du SPAL a fait preuve de créativité, d'agilité et de courage, en plaçant l'humain au cœur de ses priorités, de son approche, de ses opérations et de ses préoccupations. Cela nous démontre également que les quelque 1 000 femmes et hommes qui donnent vie chaque jour à notre service de police savent s'adapter aux réalités et aux besoins des diverses communautés de notre territoire. C'est la philosophie de l'approche de la *police de concertation* qui porte ses fruits, ce changement de culture qui est en train de s'opérer, et qui me laisse entrevoir un très bel avenir.

Parlant d'espoir, je suis fière que notre service de police fût en 2020 le corps policier avec le plus haut pourcentage de femmes parmi les 50 plus grands services de police au Canada. C'est inspirant pour l'égalité des femmes !

À la lumière des réalisations, des statistiques et des constats présentés dans ce rapport annuel d'activités, j'aimerais saluer la collaboration et la solidarité exceptionnelles des membres de l'équipe du SPAL, mais aussi celles de nos différents partenaires dans la communauté. Pensons, entre autres, à l'ensemble des élus et du personnel des villes de l'agglomération, aux organismes, aux entreprises et aux institutions, de même qu'aux citoyens qui ont mis la main à la pâte pour traverser cette crise et contribuer à faire de notre territoire, un milieu de vie sécuritaire où il fait bon vivre.

Bonne continuation et merci pour tout !

A handwritten signature in black ink, reading 'Sylvie Parent' in a cursive script.

Sylvie Parent
Mairesse de Longueuil



MOT DU DIRECTEUR

Voici venu le moment de l'année où les grandes organisations privées et institutions publiques dressent le bilan annuel de leurs activités de l'année qui vient de passer. Celui de 2020 sera, vous vous en doutez bien, marqué par la pandémie qui n'a épargné personne sur la planète.

À l'instar des citoyens des cinq villes de l'agglomération de Longueuil, le personnel civil et policier du SPAL aura eu à composer en 2020 avec un virus qui ne figurait certainement pas sur la liste des invités. On peut se le dire en toute franchise, les derniers mois nous en auront fait voir de toutes les couleurs. Peu d'entre nous auraient pu se douter au début de l'année 2020, à quel point la COVID-19 allait bouleverser nos vies, tant sur le plan personnel que professionnel. De grands sacrifices ont été demandés à la population, pendant de très longues périodes et il en fut de même pour la grande famille des premiers répondants, dont le SPAL fait partie.

Même si cette épreuve est loin d'être terminée, nous pouvons assurément entrevoir des jours meilleurs dans un très proche avenir. Les scientifiques du monde entier ainsi que les gouvernements de tous les niveaux ont uni leurs efforts afin de développer des vaccins qui ont déjà commencé à être distribués.

Il n'en reste pas moins que lorsqu'on jette un bref coup d'œil derrière nous, on constate à quel point la pandémie et l'isolement forcé, dans lequel elle nous a tous plongés, ont laissé des traces. Les plus vulnérables de la société, qu'on pense aux sans-abris, aux aînés, aux victimes de violence conjugale, aux personnes anxieuses ou dépressives, ont particulièrement souffert au cours des derniers mois.

À preuve, notre Équipe intégrée pour les personnes vulnérables (EIPV) a retenu 72 % plus de dossiers qu'en 2019, pour des cas présentant essentiellement un risque d'escalade ou de dangerosité imminente pour la personne ou autrui.

Avec nos partenaires, le SPAL a dû porter une attention particulière aux personnes âgées en leur déléguant nos équipes de sa Section prévention, vigilance et relations avec la communauté (SPVRC). Nos agentes ont effectué des visites dans des résidences afin de les rassurer, de briser leur isolement, de les diriger vers les bonnes ressources en cas de besoin et parfois même de les faire bouger un peu en improvisant des spectacles extérieurs devant leurs appartements.

Le taux de criminalité a par ailleurs chuté de près de 9 % en 2020 sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. En fait, de tous les principaux crimes contre la personne, seuls les crimes d'ordre sexuel ont connu une hausse, avec 7,6 % plus de dénonciations qu'en 2019. Des ressources ont donc été ajoutées au sein de l'Équipe d'enquêteurs des crimes à caractère sexuel afin d'être en mesure de traiter un plus grand nombre de dossiers, notamment en ce qui a trait aux signalements de pornographie juvénile.

L'Équipe de soutien en intervention psychosociale (ESIP), composée de policiers du SPAL et d'intervenants du CISSS, a aussi été créée afin d'intervenir auprès de personnes en crise ou dont l'état mental était perturbé.

Je pourrais citer une multitude d'exemples qui démontrent comment le SPAL a su s'adapter afin de faire face à cette crise sanitaire qui a modifié nos habitudes de vies et qui a, par le fait même, influencé les opportunités criminelles. Le changement de culture déjà entamé au sein de notre organisation au cours de la dernière année nous a permis de toujours aller de l'avant et de contourner un grand nombre d'obstacles afin de poursuivre notre mission, soit de venir en aide aux citoyens et de les protéger contre les criminels.

L'avenir, j'en suis persuadé, nous réserve maintenant de très belles choses, avec la mise en place notamment de notre *police de concertation* dont vous entendrez beaucoup parler au cours des prochains mois. Vous pourrez ainsi compter sur toute notre équipe afin de vous accompagner, sans relâche, tout au long de cette dure épreuve collective, qui espérons-le, tire à sa fin.



Fady Dagher
Directeur du Service de police
de l'agglomération de Longueuil

FAITS SAILLANTS

LE SPAL AFFECTÉ PAR LA COVID-19

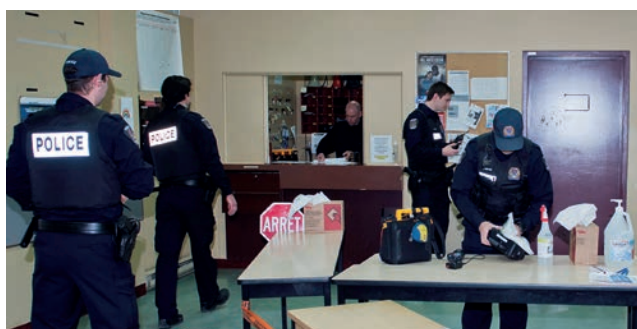
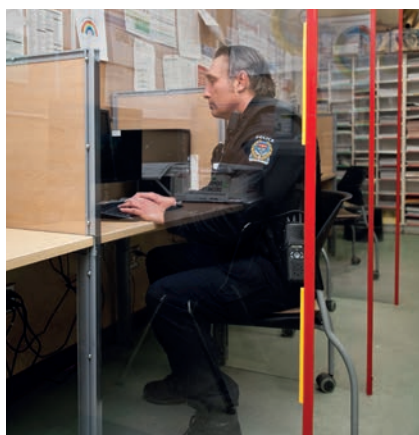
L'année 2020 aura été une année exceptionnelle à bien des égards. La pandémie mondiale a forcé notre organisation à s'adapter rapidement à cette nouvelle réalité et à modifier nos façons de faire. Nous avons vécu ces transformations autant au niveau administratif, avec l'organisation du télétravail adapté à certaines fonctions, qu'au niveau opérationnel où des changements dans la façon d'intervenir ont été rendus nécessaires.

Il ne faut jamais perdre de vue que nos policiers ont eux aussi des familles, des enfants et parfois même des parents à leur charge. Peu d'entre eux ont été épargnés par le stress et l'anxiété depuis le début de cette crise. Le bien-être et la sécurité des citoyens, mais aussi de leurs collègues, de leurs amis et de leurs familles ont été au cœur de leurs préoccupations.

Dès le moment où l'état d'urgence a été décrété par les paliers gouvernementaux, nos policiers ont reçu le mandat de faire appliquer une série de nouvelles réglementations temporaires et d'intervenir auprès des contrevenants en matière de confinement et de distanciation sociale.

En veillant au respect des consignes décrétées par le gouvernement, tant pour les commerces, les lieux publics et les résidences privées, les policiers du SPAL ont eu un rôle crucial et parfois ingrat à jouer dans le maintien de l'ordre afin d'assurer la sécurité de la population.

La COVID-19 a bousculé bien des habitudes au cours de l'année 2020, mais le professionnalisme de notre personnel a permis à notre organisation d'offrir la même qualité de services aux citoyens des villes de l'agglomération de Longueuil.



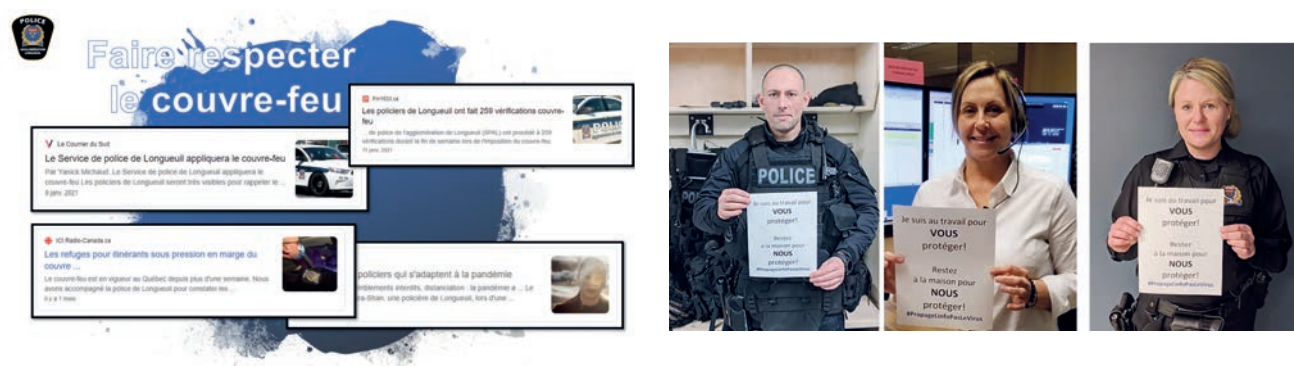
À noter que les photos présentées dans ce rapport ont été prises à différentes périodes de la pandémie, en tenant compte des mesures sanitaires qui s'appliquaient selon le moment.

LE SPAL S'ADAPTE

Le confinement nous a amenés à modifier certaines de nos approches afin de rejoindre les citoyens. Nos policiers ont, entre autres, eu recours aux plateformes Zoom et Teams afin d'offrir diverses présentations, notamment dans le milieu scolaire et aussi dans nos échanges avec la grande majorité de nos partenaires.

Le SPAL 2.0 a aussi innové avec sa version « WEB » des sessions d'information *Troque ton ticket*, ce qui nous a permis de poursuivre les séances d'éducation et de prévention auprès de cyclistes et de piétons fautifs.

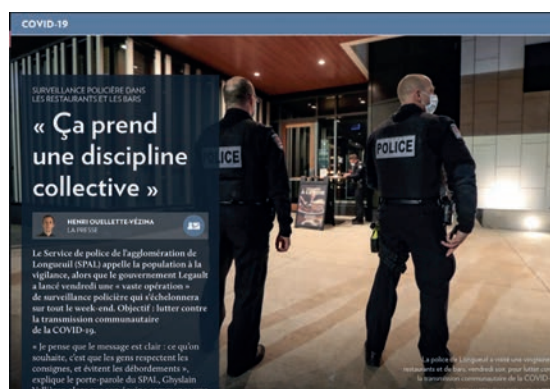
Nous avons par ailleurs aussi organisé des sessions en direct sur Facebook, entre autres, avec le Groupe d'entraide contre le racisme envers les Asiatiques au Québec afin d'échanger avec les membres de la communauté qui se disaient inquiets de la prolifération des attaques à leur endroit depuis le début de la pandémie.



LE SPAL DANS LES MÉDIAS

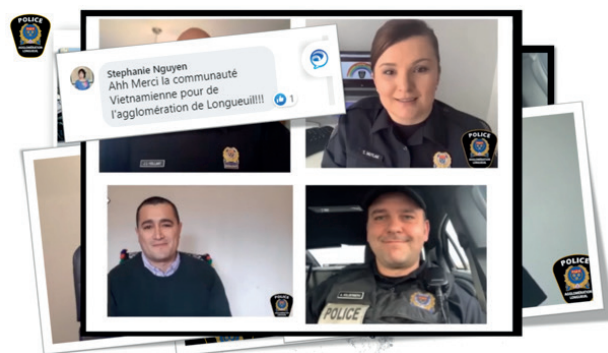
Encore une fois en 2020, les réalisations du SPAL se sont retrouvées au cœur de l'actualité dans les grands médias de la région métropolitaine, mais aussi dans ceux de l'ensemble du Québec. Les sujets touchant de près ou de loin notre organisation ont fait l'objet de 4 261 articles ou reportages, selon les statistiques fournies par la firme *Meltwater*. Si l'on inclut les médias sociaux de toutes sortes, c'est plus de 23 000 mentions qui ont été reliées au SPAL à la suite de nos sorties médiatiques. Parmi les médias qui ont le plus souvent accordé un espace aux nouvelles reliées au SPAL, nous retrouvons *Le Courrier du Sud* (17 %), *le FM 103,3* (12 %), *La Presse.ca* (11 %), *Le Journal de Montréal* (10 %) et *TVA Nouvelles* (9 %).

Parmi les grandes émissions où le SPAL a été invité en 2020 figurent, entre autres : *Puisqu'il faut se lever* (98,5 FM), *Québec Matin* (LCN), *Isabelle Richer* (RDI), *Tout le monde en parle* (Radio-Canada), *Refuge animal* (TVA), *Sur les traces d'un tueur en série* (Canal D), *Skate le monde* (TV5), *RDI Matin* (RDI), *Bien entendu* (Ici Première), *Y'a du monde à messe* (Télé-Québec), *Drainville PM* (98,5 FM), *Pénélope* (Ici Première), *Les Francs-Tireurs* (Télé-Québec).



LE SPAL S'ADRESSE À LA POPULATION DANS 17 DIFFÉRENTES LANGUES

Soucieux de rejoindre un grand nombre de citoyens dans leur langue maternelle, le SPAL a produit au cours de la dernière année une série de 17 capsules vidéo, invitant les membres de différentes communautés culturelles à se protéger contre la COVID-19. Que ce soit en mandarin, en grec, en russe, en anglais, en vietnamien, en roumain et en une douzaine d'autres langues, nos policiers ont rappelé à leurs compatriotes à quel point il était important de demeurer à la maison, d'éviter le plus possible les déplacements et de respecter les règles d'hygiène et de distanciation afin d'assurer leur sécurité ainsi que celle de leurs proches.



HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES FEMMES EN TEMPS DE PANDÉMIE

Un plan d'hébergement d'urgence pour les femmes à risque ou victimes d'exploitation sexuelle a été mis en place par un comité en avril 2020.

La mise en place par notre Équipe intégrée (ÉI) d'un service d'hébergement sécuritaire temporaire d'urgence pour les femmes victimes ou à risque d'exploitation sexuelle s'est faite en collaboration avec la direction d'une chaîne hôtelière de Brossard.

Une capsule d'information sur cet hébergement temporaire d'urgence a été publicisée sur la page Facebook et sur le réseau Twitter du SPAL. Le service de police s'est aussi assuré que l'information soit transmise aux organismes partenaires formels et informels du milieu, ainsi qu'aux femmes survivantes afin que les détails du programme puissent être connus et partagés dans leurs réseaux.

ENTRAIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ

Le SPAL a conclu une entente au cours de la dernière année avec l'organisme Entraide pour Hommes afin de mettre en place une ligne téléphonique d'accueil disponible pour les policiers, afin que ces derniers puissent offrir un soutien psychosocial aux hommes en difficulté ou en situation de violence conjugale. Une note de service a été diffusée à l'interne et une capsule vidéo a été réalisée afin d'expliquer en détail aux agents la marche à suivre lors de leurs interventions auprès de ces hommes.

UN CAFÉ AVEC UN POLICIER... À LA MAISON

Les traditionnelles rencontres *Un café avec un policier*, qui se tenaient dans des restaurants situés sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, ont fait place en 2020 à une version forcément modifiée par la COVID-19. Le projet *Un café avec un policier à la maison* a vu le jour au mois d'avril et s'est poursuivi jusqu'au mois de septembre.

Les agentes de la Section prévention, vigilance et relations avec la communauté (SPVRC) ont fait 27 visites extérieures dans les résidences pour les personnes âgées afin de les divertir et les inviter à se dégourdir au son de chansons populaires de leurs époques. Elles ont profité de leur visite pour répondre à plusieurs de leurs questionnements et inquiétudes reliés à la pandémie.

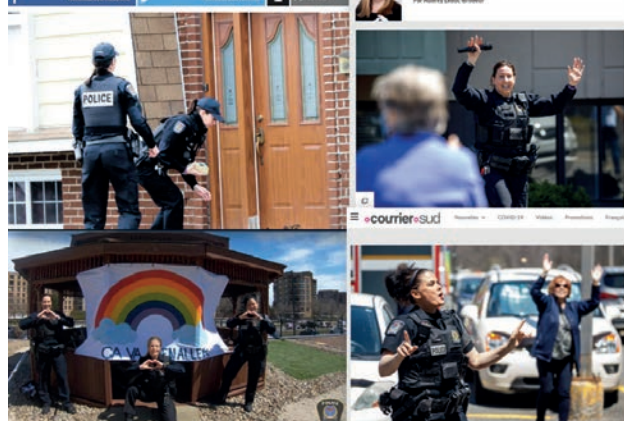


Deux policières livrent des chocolats de Pâques à des jeunes

Des résidents divertis et rassurés par les agentes du SPAL

Le 12 mai 2020 à 9 h 33 min

Par Audrey Leduc (Médias)



EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES AUX ENQUÊTES DES CRIMES À CARACTÈRE SEXUEL

L'Équipe des crimes à caractère sexuel (ECCS) du SPAL a pu compter au cours de la dernière année sur l'ajout de deux nouveaux enquêteurs, ce qui devrait permettre en 2021 d'effectuer encore plus de perquisitions en matière de pornographie juvénile.

Cette aide arrive à point puisque l'ECCS a reçu 75 signalements du Centre national de coordination contre l'exploitation d'enfants (CNCEE) via la Sûreté du Québec au cours de l'année 2020. À titre de comparaison, la moyenne annuelle de signalements reçus pour les années 2016, 2017 et 2018 était de 15 dossiers.

Les enquêtes menées par notre équipe ont permis d'effectuer 8 perquisitions au cours desquelles des milliers de fichiers de pornographie juvénile ont pu être saisis chez les suspects, qui ont du même coup été placés hors d'état de nuire sur notre territoire.

IMPORTANTE SAISIE DE COCAÏNE DU SPAL

Le SPAL a réalisé en 2020 l'une des plus importantes saisies de cocaïne jamais effectuée sur son territoire dans le cadre du Projet Sonar. L'opération policière aura permis de mettre la main sur 8 kilogrammes de cocaïne, 2 armes de poing chargées, 200 grammes de fentanyl, ainsi que de l'argent. La valeur totale de la saisie s'élevait à plus de 500 000 \$.

De plus, les enquêteurs des crimes spécialisés, division Réseau du SPAL, ont procédé à l'arrestation de trois personnes au cours de la même opération.

MEURTRES NON RÉSOLUS : AJOUT DE DEUX NOUVEAUX ENQUÊTEURS

Deux enquêteurs d'expérience ont été choisis afin de travailler sur les dossiers d'homicides non résolus commis sur notre territoire au cours des dernières décennies.

Depuis 2005, un seul meurtre, dont l'enquête a été confiée au SPAL, est toujours classé comme étant non résolu. Toutefois, de 1969 à 2005, 36 dossiers figurent sur la liste des cas d'homicides non résolus.

Notre nouvelle équipe analyse donc l'ensemble de ces dossiers dans le but de trouver des indices supplémentaires qui pourraient éventuellement mener à des arrestations et à des condamnations. Avec l'avancée fulgurante des technologies et les améliorations constantes au niveau des analyses d'ADN, nous croyons que cette équipe pourrait être en mesure d'identifier les responsables de ces meurtres et permettre aux familles des victimes d'obtenir enfin des réponses à leurs questions.

ZONE NEUTRE

Le SPAL a mis à la disposition de la population en novembre dernier sa toute nouvelle Zone d'échange neutre. Cet emplacement sécurisé est destiné aux personnes qui effectuent des transactions en ligne, sur des sites de ventes ou d'échanges de biens, afin de les aider à prévenir les transactions frauduleuses.

Située au quartier général du SPAL, au 699, boulevard Curé-Poirier Ouest, la Zone d'échange neutre se veut un endroit sécuritaire, sous surveillance vidéo, qui permet de rencontrer les personnes avec qui une entente de transaction en ligne a été effectuée et de procéder à l'échange du bien que le citoyen souhaite vendre ou acheter.

Cet endroit peut également servir de point de rencontre pour des parents qui ont la garde partagée des enfants et qui souhaitent effectuer l'échange en terrain neutre.

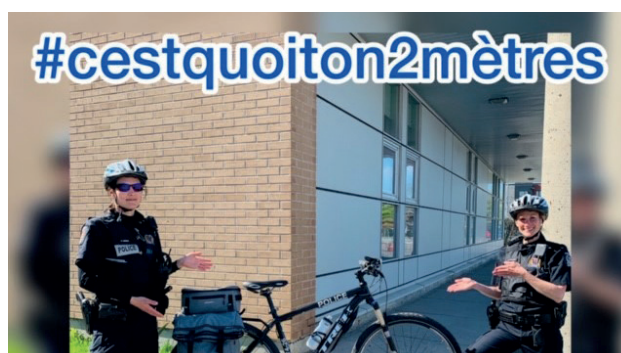


SIMULATION FRAPPANTE VIRTUELLE, VERSION 2.0

La pandémie nous a obligés à annuler notre rendez-vous annuel avec des milliers d'élèves en 5^e secondaire des écoles des villes de l'agglomération qui assistaient année après année à notre présentation *Simulation frappante* au Colisée Jean-Béliveau de Longueuil. Le SPAL a néanmoins mobilisé en 2020 chacun de ses partenaires dans ce dossier et a créé avec eux une série de capsules vidéo qui nous ont permis de poursuivre le travail de sensibilisation auprès des jeunes conducteurs à la veille de la saison estivale. Ces vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux et ont ainsi pu rejoindre un plus large public que par les années précédentes.

NOUVEAU COMPTE INSTAGRAM POUR LE SPAL

Les agents de la Section prévention, vigilance et relations avec la communauté du SPAL (SPVRC) ont créé en 2020 un nouveau compte Instagram afin de s'adresser plus facilement et plus directement à une clientèle plus jeune. Les élèves, notamment ceux des écoles secondaires et de niveau collégial, ont été invités à échanger avec eux sur les questionnements de toutes sortes qu'ils pouvaient avoir et aussi afin de briser l'isolement qu'ils pouvaient ressentir en raison de la COVID-19.



PATROUILLEURS DU SPAL ET INTERVENANTS DU CISSS FONT LA PAIRE

Une nouvelle équipe de soutien en intervention psychosociale (ÉSIP) composée de patrouilleurs du SPAL et d'intervenants du CISSS de la Montérégie-Est (CISSSME) travaille désormais en duo, 7 jours sur 7, de jour comme de soir sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Les membres de l'équipe ÉSIP interviennent depuis le mois de septembre et assurent un rôle-conseil une fois que les lieux ont été sécurisés par les premiers policiers-patrouilleurs du SPAL qui ont répondu à l'appel.

Les membres de l'ÉSIP patrouillent en équipe mixte, soit un policier en uniforme et un intervenant du CISSSME. Ils interviennent directement en première ligne et effectuent une intervention rapide, concertée et multidisciplinaire auprès de personnes vulnérables en facilitant leur accès à des services adaptés à leur situation. L'équipe ÉSIP a pu au cours de ses 3 premiers mois sur le terrain effectuer 139 interventions en personne et offrir 45 conseils téléphoniques, tout en offrant aux personnes dans le besoin 126 références vers des ressources ou des partenaires capables de les aider.



DE PLUS EN PLUS DE POLICIÈRES AU SEIN DU SPAL

Le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) était en 2020 le corps policier avec le plus haut pourcentage de femmes parmi les 50 plus grands services de police au Canada.

Sur un total de 613 agents, le SPAL comptait 210 femmes dans son équipe, soit 34 %. Le Service de police de Montréal (SPVM) arrivait au second rang en termes de pourcentage des effectifs féminins selon un palmarès canadien.

Longueuil et Montréal se retrouvaient bien devant les autres services policiers municipaux d'importance ailleurs au Canada. À titre comparatif, en 2020, on dénombrait 22 % de policières à Ottawa et 19 % à Toronto et à Calgary. La Ville de Winnipeg fermait la marche avec 15 % de femmes au sein de son organisation.

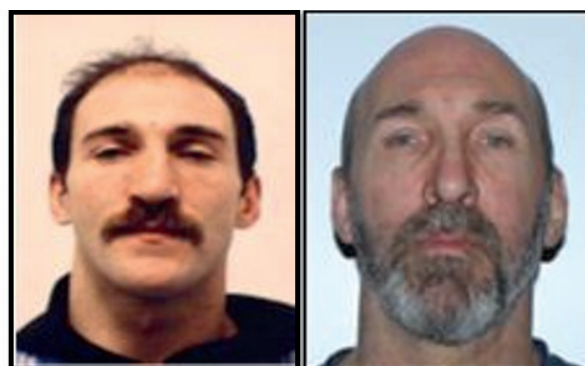
Selon les plus récentes données de Statistique Canada, il y avait près de 15 000 policières au pays en 2018, soit 22 % de l'ensemble des corps policiers.



ARRESTATION D'UN SUSPECT 25 ANS APRÈS LES FAITS

Le travail acharné des enquêteurs du SPAL a permis en décembre dernier de procéder à l'arrestation d'un dangereux agresseur sexuel, et ce, 25 ans après les faits. Louis Junior Poirier, un homme âgé de 57 ans, a été appréhendé au terme d'une très longue enquête en lien avec une agression sexuelle commise en 1995 sur une adolescente de 15 ans.

Le crime commis dans le secteur Saint-Hubert en août 1995 a pu être élucidé grâce aux avancées de la technologie, aux efforts des enquêteurs du SPAL et à la constante collaboration de la victime. Les techniciens du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal ont ainsi pu réussir à trouver des concordances avec le suspect de 1995 et celui d'un autre crime commis plus récemment. Poirier fait aujourd'hui face à des accusations d'agression sexuelle et d'enlèvement.



DISTINCTIONS POUR LE SPAL

Le SPAL a reçu au cours de la dernière année le *Prix Excellence Intersection 2020* pour son projet Immersion. Rappelons que ce projet est destiné à développer chez les policiers une meilleure connaissance des différents milieux avec lesquels ils sont amenés à interagir régulièrement. 30 policiers en civil et sans arme ont été les premiers en 2019 à s'immerger dans différents milieux en lien avec l'itinérance, la santé mentale, l'immigration, etc. Ce programme permet, entre autres, une plus grande compréhension de chacun au sein de la société.

De son côté, le directeur du SPAL, Fady Dagher, a été très honoré de se retrouver parmi les lauréats Coup de cœur des *Médailles de la paix YMCA 2020*. Une belle reconnaissance pour tout le travail d'équipe accompli au sein de notre organisation par tout le personnel du SPAL.



13
=

UN POLICIER AU GRAND CŒUR

L'agent Philippe Lachapelle a organisé une haie d'honneur en avril dernier afin de souligner le dévouement du personnel de la santé sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

Lui et ses collègues ont proposé de cotiser afin d'offrir du café aux employés des hôpitaux de Longueuil. L'engouement a été tel que toutes les équipes de patrouille ont contribué, mais aussi les pompiers du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL), les paramédicaux de la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie (CETAM), de même que les cols bleus de la Ville de Longueuil.

Devant l'engagement de ce policier, la Fraternité des policiers et policières de Longueuil et l'Association des policiers-cadres de Longueuil ont décidé eux aussi de s'engager pour des sommes importantes. Au total, l'agent Lachapelle est parvenu à amasser 2 000 \$ qu'il a remis au Centre de Répit-Dépannage aux 4 Poches à Boucherville.



Ce centre accueille les enfants et les adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, avec bienveillance afin de donner un coup de pouce aux familles qui en ont grand besoin.

Bravo à celles et ceux qui ont donné généreusement !

LES INTERVENTIONS POLICIÈRES¹

L'ANALYSE GÉNÉRALE

En 2020, 128 746 cartes d'appel ont été complétées par le personnel de la centrale 911, ce qui représente une diminution de 5 % comparativement à 2019. Le nombre de cartes d'appel se trouve également sous la moyenne des 4 dernières années (135 372). Cette diminution est aussi partagée par les services de sécurité incendie et ambulancier, puisque la proportion des cartes ayant nécessité l'intervention du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) reste équivalente à celle des années passées (66 %). **Sur l'ensemble des interventions policières effectuées, environ le tiers (32 %) a généré l'ouverture d'au moins un dossier opérationnel.**

Tableau 1. Évolution des interventions policières selon la nature des appels traités entre 2015 et 2020.

PRINCIPALE NATURE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE 5 ANS	VARIATION 2019-2020	VARIATION 2020 MOYENNE 5 ANS
Crimes contre la personne	3 036	2 966	3 171	3 106	3 239	3 073	3 103,6	-5,1 %	-1,0 %
Crimes contre la propriété	12 153	11 170	11 081	11 203	10 445	10 339	11 210,4	-1,0 %	-7,8 %
Autres infractions au Code criminel	12 292	11 985	12 143	11 573	11 313	12 973	11 861,2	14,7 %	9,4 %
Infractions reliées à la circulation	2 136	2 480	2 595	2 412	2 243	2 234	2 373,2	-0,4 %	-5,9 %
Interventions non reliées à des infractions criminelles	60 154	60 637	64 011	61 812	60 672	56 503	61 457,2	-6,9 %	-8,1 %
TOTAL	89 771	89 238	93 001	90 106	87 912	85 122	90 005,6	-3,2 %	-5,4 %

Le contexte particulier entourant la pandémie de la COVID-19 aura très certainement eu une influence marquée sur le nombre, mais également sur la nature des interventions policières effectuées en 2020. Si des diminutions sont observées dans la plupart des catégories, les interventions pour autres infractions au Code criminel sont en forte augmentation. **Comme chaque année, ce sont les interventions non reliées à une infraction criminelle qui occupent la majeure partie du temps des patrouilleurs (66 %).**

Ce sont principalement les appels de nuisance et troubler la paix qui sont plus nombreux en 2020. En effet, on dénote un peu plus de 1 800 interventions policières supplémentaires pour des appels de ces natures comparativement à 2019. Parmi les interventions non reliées à une infraction criminelle, on remarque des diminutions considérables, principalement en ce qui concerne les appels d'accident (-1 500), alarmes (-3 000) et assistance au public (-1 500), et ce, malgré un peu plus de 4 600 interventions policières strictement dédiées à l'application de la *Loi sur la santé publique*. Cette catégorie était inexistante lors des années antérieures. En dépit de ces changements dans la nature des interventions policières effectuées, les temps moyens d'occupation

demeurent sensiblement les mêmes. En 2019, les policiers étaient occupés en moyenne durant 1 h 40 sur un appel contre 1 h 43 en 2020.

Durant tout le printemps, période correspondant à la première vague de la pandémie, des analyses régulières ont été effectuées de manière à déceler l'émergence de tous problèmes sociaux ou opportunités criminelles ayant le potentiel de nuire à la quiétude des citoyens des villes de l'agglomération de Longueuil.

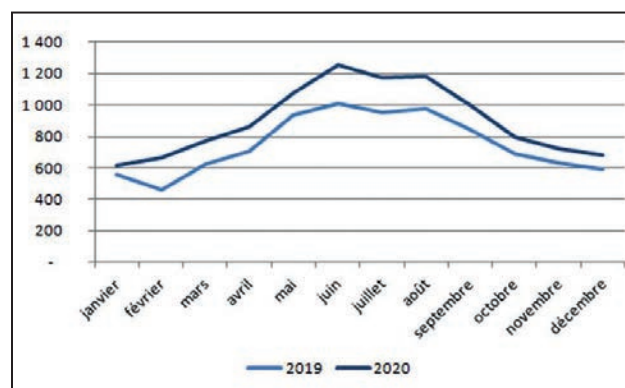


Figure 1. Distribution des appels de nuisance et troubler la paix selon le mois et l'année

¹Les données ont été répertoriées à partir des informations retrouvées dans la base de données du RAO-ADM.

Une attention particulière était notamment accordée aux affaires de violence domestique, à la criminalité acquisitive ainsi qu'à toute situation touchant les clientèles vulnérables ou suggérant un potentiel de désorganisation sociale. De manière générale, si les opportunités criminelles ont été relativement restreintes durant cette période, soit entre mars et juin, les analyses ont exposé l'éventail des conflits persistant entre les citoyens qui vivent à proximité les uns des autres suivant l'entrée en vigueur des différentes mesures sanitaires.

Ces conflits concernaient surtout des problèmes de cohabitation, que ce soit entre locataires d'un même logement, propriétaire et locataire ou entre colocataires. **Sans être complètement étrangers au contexte de la pandémie, ceux-ci étaient davantage le reflet de situations de la vie normale, mais ils étaient accentués en raison des nouvelles habitudes, notamment le confinement à domicile.** Par exemple, les augmentations remarquées relativement aux appels de nuisance et troubler la paix suivaient tout de même les tendances observées lors des années passées avec l'arrivée de la saison estivale (figure 1). Les dénonciations pour ce genre de dérangements sont, en général, plus fréquentes en cette période de l'année (juin à août). L'arrivée du beau temps, en plus des mesures de déconfinement, pourrait avoir entraîné une plus grande affluence dans les endroits publics

et ainsi faire l'objet de dérangements variés. Bien que plus fréquentes, ces situations conflictuelles ne semblent pas s'être davantage complexifiées, puisque les temps d'occupation moyens ont varié d'à peine quelques secondes entre 2019 et 2020.

À travers ces analyses, il a été possible de remarquer que le contexte de la pandémie a également eu une influence marquée sur nos façons d'intervenir. En effet, **les répondants de premières lignes ont consacré beaucoup de temps à conseiller et sensibiliser les citoyens face aux conflits, effectuant notamment la promotion de la tolérance et suggérant des ressources de médiation citoyenne ou de se référer au propriétaire des résidences.** Bien que certaines natures d'appels aient été prises en charge exclusivement par le Centre de support virtuel aux opérations (CSVO) durant les mesures d'urgence, nous avons observé que, dans plusieurs situations où le déplacement policier aurait été automatiquement effectué par le passé, les discussions et échanges sur la résolution de problème ont généralement suffi à désamorcer la situation conflictuelle, ce qui peut avoir contribué à la diminution générale des interventions policières en 2020. Ces nouvelles façons d'intervenir resteront fort probablement ancrées dans le quotidien des policiers et seront donc bénéfiques pour les années à venir, particulièrement en matière de concertation.

LA QUESTION DU PROFILAGE RACIAL

Le profilage racial a fait couler beaucoup d'encre en 2020, notamment en raison de plusieurs événements marquants. Au nombre de ceux-ci, mentionnons des événements tragiques, comme le décès de George Floyd à Minneapolis à la suite d'une intervention policière ou celui de Joyce Echaquan à l'hôpital de Joliette.

Ainsi, aujourd'hui plus que jamais, la population est sensible à la question du profilage racial au sein des forces de l'ordre et chaque organisation doit se doter des moyens nécessaires pour éviter d'intervenir de manière discriminatoire, notamment par la formation et la sensibilisation de ses membres. À cet effet, différents projets ont été mis en branle au SPAL. Au nombre de ceux-ci, mentionnons d'abord **la mise sur pied d'un comité chargé de développer des outils de prévention au sein de l'organisation en matière de profilage.** L'objectif est d'abord de faire prendre conscience des biais cognitifs normalement utilisés

par l'être humain pour analyser son environnement et ensuite adapter son comportement en conséquence. Ces outils serviront ultimement de base à une formation déployée à l'ensemble du personnel. Il y a également un projet pilote sur le développement de compétences interculturelles. **L'objectif est, à l'image du projet Immersion, d'outiller les policiers, notamment sur de bonnes façons d'intervenir auprès de certaines communautés selon leurs particularités.** Mentionnons finalement que la directive du service en matière de crimes et d'incidents haineux est en vigueur depuis novembre 2020. Celle-ci pourra sans doute permettre aux policiers une prise de conscience des problématiques vécues par certains groupes de la population.

Le SPAL a d'ailleurs mis en place un comité pour se pencher sur la manière de documenter ses propres interpellations. Un outil informatique sera déployé en 2021 pour répondre aux obligations du jugement du tribunal des droits de la personne.

LA CRIMINALITÉ

LE PROFIL STATISTIQUE²

Tableau 2. Évolution des catégories d'infractions criminelles entre 2015 et 2020.

CATÉGORIES D'INFRACTION	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE 5 ANS	VARIATION 2019-2020	VARIATION 2020 MOYENNE 5 ANS
Contre la personne	3 509	3 676	3 797	3 852	3 986	3 696	3 764,0	-7,3 %	-1,8 %
Contre la propriété	8 471	7 267	7 518	7 540	7 239	7 074	7 607,0	-2,3 %	-7,0 %
Autres infractions au Code criminel	1 693	1 483	1 423	1 386	1 401	1 350	1 477,2	-3,6 %	-8,6 %
Lois sur les stupéfiants	876	786	829	714	445	396	730,0	-11,0 %	-45,8 %
Autres lois fédérales	5	2	18	4	9	3	7,6	-66,7 %	-60,5 %
Lois provinciales	273	242	221	310	275	293	264,2	6,5 %	10,9 %
Règlements municipaux	167	291	316	267	260	229	260,2	-11,9 %	-12,0 %
Reliées à la circulation	2 495	2 274	2 499	2 351	2 061	1 243	2 336,0	-39,7 %	-46,8 %
TOTAL	17 489	16 021	16 621	16 424	15 676	14 284	16 446,2	-8,9 %	-13,1 %

La diminution des statistiques en matière de criminalité s'est accentuée en 2020, alors que l'on observe une **baisse générale de plus de 13 % comparativement à la moyenne des années 2015 à 2019**. Alors que les crimes contre la personne suivaient initialement une tendance continue à la hausse depuis les dernières années, ceux-ci n'ont pas été épargnés par le contexte de la pandémie et **ont chuté de 7,3 %** depuis l'an dernier.

Le taux de criminalité pour l'année 2020 est évalué à 3 286 infractions pour 100 000 habitants³. À titre indicatif, notre taux de criminalité pour l'année 2019 se chiffrait à 3 666 infractions pour 100 000 habitants⁴. Ceux établis par Statistique Canada pour la même période se chiffrent à 6 487 infractions par 100 000 habitants pour l'ensemble du Canada, à 4 079 infractions par 100 000 habitants pour la province de Québec ainsi qu'à 3 917 et à 3 481 infractions par 100 000 habitants pour les régions métropolitaines de recensement de Montréal et Québec.

L'analyse mensuelle de l'ensemble des infractions illustre une chute drastique de la criminalité à partir du mois de mars 2020, comparativement à la moyenne des années 2014 à 2019 (figure 2).

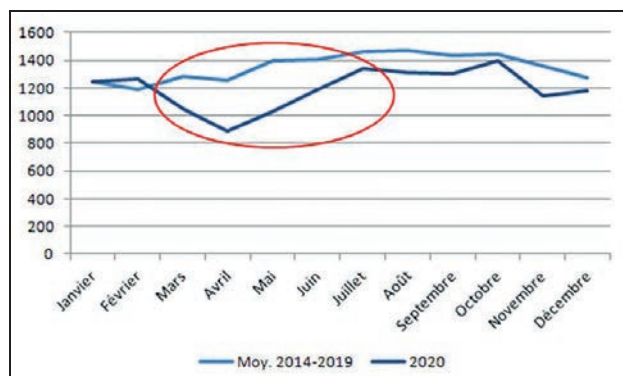


Figure 2. Évolution mensuelle de la criminalité générale selon l'année

Le 13 mars 2020, le gouvernement déclenchait l'état d'urgence sanitaire, ce qui s'est accompagné d'une série de mesures balisant de manière considérable les habitudes de vie de la population. **L'écart a continué de se creuser entre les mois d'avril et mai, se chiffrant à plus de 350 infractions en moins.** La réduction des opportunités due à l'instauration des mesures sanitaires durant cette période est l'hypothèse privilégiée. Au fil des prochaines sections, celle-ci sera détaillée à travers une série de thématiques exposant les tendances criminelles et sociales qui ont marqué l'année 2020.

2- Les statistiques présentées dans cette section ont été extraites le 12 janvier 2021. Celles relatives à chacune des villes de l'agglomération sont présentées en annexe.

3- Taux calculé pour une population de 434 711 habitants selon le décret de population 2021 du MAMROT pour l'agglomération de Longueuil.

4- Taux calculé pour une population de 427 588 habitants selon les totaux trouvés par ville en 2019.

À partir du mois de juin, le nombre d'infractions rapportées a crû de manière à se rapprocher davantage de la moyenne mensuelle des dernières années pour la saison estivale. Mentionnons que le déconfinement de la communauté métropolitaine de Montréal, dans laquelle l'agglomération de Longueuil fait partie, s'est effectué à compter du 22 juin. Une chute des événements est de nouveau observée à partir du mois d'octobre, période correspondant au durcissement des mesures sanitaires en raison de la deuxième vague.

En dépit de cette variation, l'unique augmentation s'observe au niveau des infractions aux lois provinciales, alors qu'elles sont plus nombreuses qu'en 2019 et que la moyenne des cinq années

précédentes. Si la fermeture obligatoire des établissements licenciés a entraîné une diminution des infractions constatées en vertu de la *Loi sur les alcools* (71 contre 136 en 2019), les pouvoirs octroyés aux forces de l'ordre pour veiller au respect des règles sanitaires en vigueur ont fait bondir les statistiques en matière d'infractions aux lois provinciales. En 2020, les policiers ont complété 220 rapports d'infraction générale, en plus des 48 constats d'infraction en vertu de la réglementation municipale pour les villes de Longueuil et Boucherville.

LES CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Trois personnes ont perdu la vie en 2020 à la suite d'une infraction envers leur intégrité physique. Deux autres personnes ont également été victimes d'une tentative de meurtre.

Tableau 4. Évolution des principaux crimes contre la personne entre 2015 et 2020.

PRINCIPALES NATURES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE 5 ANS	VARIATION 2019-2020	VARIATION 2020 MOYENNE 5 ANS
Infraction entraînant la mort	3	3	4	1	4	3	3,0	-25,0 %	-0,0 %
Tentative de meurtre	8	8	3	12	4	2	7,0	-50,0 %	-71,4 %
Crimes sexuels	296	279	322	387	434	467	343,6	7,6 %	35,9 %
Voies de fait	1 998	2 165	2 200	2 216	2 275	2 101	2 170,8	-7,6 %	-3,2 %
Vols qualifiés	245	182	201	157	202	162	197,4	-19,8 %	-17,9 %
Harcèlement criminel	121	133	181	139	151	135	145,0	-10,6 %	-6,9 %
Menaces	600	707	660	684	703	611	670,8	-13,1 %	-8,9 %
Intimidation	79	77	102	99	74	68	86,2	-8,1 %	-21,1 %
TOTAL PARTIEL	3 350	3 554	3 673	3 695	3 847	3 549	3 623,8	-7,7 %	-2,1 %

La chute inattendue des infractions contre la personne s'explique en grande partie par l'obligation de respecter les mesures sanitaires. Celles-ci ont eu pour effet de diminuer les contacts sociaux de manière générale, mais d'accentuer ceux contenus à l'intérieur de la bulle familiale.

Si nous pouvons conclure que cet isolement social a véritablement généré moins de tensions entre les personnes, et donc moins de crimes, il serait utopique de le croire pour la violence domestique, peu importe la catégorie d'infraction. L'hypothèse privilégiée est plutôt que le confinement à domicile a exacerbé les tensions vécues au sein de la famille, tout en réduisant les opportunités

de dénonciation. Une diminution généralisée de l'ensemble des événements rapportés aurait donc dû être observée. Or, le maintien des dénonciations en matière de crimes sexuels malgré la pandémie suggère que les mouvements sociaux en la matière n'ont toujours pas perdu de leur souffle. L'année 2020 a effectivement été le théâtre de nombreuses dénonciations en matière d'inconduites sexuelles sur les réseaux sociaux, impliquant des personnalités publiques, relançant du même coup la vague #MeToo. Bien que nous ayons connu des hausses annuelles plus importantes par le passé, les crimes sexuels représentent désormais 12,6 % de l'ensemble des crimes contre la personne, la plus haute proportion depuis 2013. Ainsi, si 2020 avait

été caractérisé par un contexte différent, il est probable que les crimes sexuels aient poursuivi leur progression de manière plus importante encore.

L'augmentation des infractions sexuelles se traduit par une trentaine de cas de plus qu'en 2019, se situant ainsi largement au-dessus de la moyenne des 5 dernières années. La hausse s'observe principalement au niveau des agressions sexuelles (+20), des cas de voyeurisme (+15) et de leurre avec un ordinateur (+12). Mentionnons que la distribution d'images intimes a diminué de 13 cas. Puisque la majorité de ces événements avait l'habitude de se dérouler en milieu scolaire, la fermeture des écoles au printemps explique cette diminution. De la même manière, cela explique également que plus de jeunes se soient retrouvés connectés

sur les réseaux sociaux et donc plus à risque d'être victime de leurre. Malgré le contexte particulier caractérisant 2020, l'analyse des dossiers démontre que la nature de ces affaires est constante à travers les années. Les victimes sont majoritairement de sexe féminin (80,5 %) et sont âgées de moins de 25 ans (76,5 %), voire d'âge mineur (66,6 %). Mentionnons cependant que la part d'hommes indiquant avoir été victime d'un crime sexuel est plus élevée en 2020, passant d'une proportion de 14,4 % à 19,5 % en l'espace d'un an. La plupart du temps, le suspect est connu de la victime (80,3 %). Alors que les infractions sexuelles commises en contexte conjugal et familial sont restées stables entre 2019 et 2020, on dénote davantage de cas (+32) où la victime et le suspect sont des connaissances.

LES CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Tableau 5. Évolution des principaux crimes contre la propriété entre 2015 et 2020.

PRINCIPALES NATURES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE 5 ANS	VARIATION 2019-2020	VARIATION 2020 MOYENNE 5 ANS
Incendies	75	78	66	81	54	59	70,8	9,3 %	-16,7 %
Vols par effraction	1 707	1 649	1 574	1 539	1 212	1 067	1 536,2	-12,0 %	-30,5 %
Vols de véhicule	497	360	472	514	477	444	464,0	-6,9 %	-4,3 %
Vols simples	3 605	3 135	3 275	3 108	3 103	3 092	3 245,2	-0,4 %	-4,7 %
Total de fraudes	1 360	1 359	1 237	1 482	1 599	1 533	1 407,4	-4,1 %	8,9 %
Fraudes	1 145	780	880	1 143	1 317	1 446	1 053,0	9,8 %	37,3 %
Information du public ⁵	215	579	357	339	282	87	354,4	-69,1 %	-75,5 %
Méfais	1 370	1 225	1 197	1 082	1 032	912	1 181,2	-11,6 %	-22,8 %
TOTAL PARTIEL	8 399	7 227	7 464	7 467	7 195	7 020	7 550,4	-2,4 %	-7,0 %

Quant aux crimes contre la propriété, leur nombre se situe légèrement en dessous des statistiques de 2019, poursuivant ainsi leur tendance à la baisse amorcée il y a de cela quelques années. En revanche, certaines catégories d'infraction suivent des tendances inverses et des phénomènes se distinguent, dont la plupart ont été largement influencés par le contexte entourant la pandémie de la COVID-19.

Tout d'abord, le confinement à domicile, incluant le déploiement du télétravail, a eu raison de plusieurs types d'infraction. C'est le cas pour les

introductions par effraction ciblant des résidences privées, les vols de véhicules ainsi que les méfaits. Dans chacune de ces catégories, on observe des diminutions oscillant de 7 % à 20 %. La présence accrue de la population à domicile et l'absence de véhicule dans les stationnements publics sont, sans l'ombre d'un doute, des exemples d'éléments ayant contribué à diminuer de manière drastique les opportunités de vols ou de méfaits. De la même façon, la fermeture des commerces considérés non essentiels, l'accès restreint à ceux demeurés ouverts et l'accroissement de la surveillance des comportements de la clientèle dans certains

⁵- Depuis 2015, les événements n'ayant pas entraîné de perte financière pour la victime et qui ne présente aucun élément d'enquête sont identifiés sous le code R203 — Information du public, ce qui explique la distribution des événements entre les deux codifications. Ces événements ne sont toutefois pas comptabilisés comme des infractions criminelles.

endroits pour veiller au respect des mesures d'hygiène et de distanciation ont généré une chute de 30 % des vols à l'étalage. Soulignons toutefois une légère augmentation des introductions par effraction ciblant des commerces (9 %). Entre les mois de juillet et novembre 2020, c'est une dizaine d'infractions supplémentaires qui sont ajoutées par mois, comparativement à 2019. Quelques regroupements ont été identifiés et adressés durant cette période. Par exemple, deux séries de vols ont été identifiées et se sont toutes deux soldées par l'arrestation d'un suspect.

D'un autre côté, la pandémie a entraîné plusieurs changements dans les habitudes de vie de la population, ce qui a favorisé l'essor de certains phénomènes criminels. C'est le cas notamment pour la fraude ainsi que le vol de colis. **En l'espace d'un an, nous sommes passés de 50 à 178 vols de colis rapportés, hausse non étrangère à l'engouement pour le commerce en ligne.** En effet, la fermeture des commerces non essentiels ainsi que la difficulté d'accéder à certains autres ont fait en sorte que bon nombre de personnes se sont tournées vers la livraison à domicile. Les mesures de distanciation devant également être respectées par des services comme Postes Canada, les colis sont dorénavant laissés sur le pas de la porte, sans surveillance, offrant ainsi l'opportunité à d'autres de s'en emparer. Des entreprises de commerce en ligne deviennent aussi des cibles de vols intéressantes.

En matière de fraude, bien que le nombre total des affaires soit moins élevé qu'en 2019, leur nature a été largement influencée par les changements de comportement et les nouvelles opportunités qui s'en sont suivies. Entre 2019 et 2020, nous assistons à une diminution importante (-38,5 %) des affaires de fraude par carte de service, **mais à une augmentation encore plus radicale (67,3 %) des vols d'identité.** Ces variations s'expliquent certes en partie par l'essor du commerce en ligne, mais surtout par le déploiement de l'aide financière accordée massivement à la population canadienne dès les premiers mois de la pandémie. En effet, les fraudeurs y ont vu une nouvelle opportunité de s'enrichir en effectuant des demandes frauduleuses de Prestation canadienne d'urgence (PCU) avec les informations personnelles des citoyens. Au cours de l'année, ce sont plus de 200 dénonciations en la matière qui ont été effectuées au sein de l'agglomération de Longueuil. Ce chiffre pourrait être en réalité bien plus élevé, puisque plusieurs

victimes peuvent ne pas s'être encore aperçues du subterfuge ou tout simplement ne pas l'avoir dénoncé en l'absence de perte financière. Les réceptions prochaines des feuillets fiscaux aux bénéficiaires pourraient entraîner un plus grand nombre de dénonciations à venir. Mentionnons également que, suivant l'analyse des dossiers de vols d'identité, il appert que bon nombre de victimes figurent parmi les personnes dont les informations personnelles se sont retrouvées sur le *dark web* à la suite du vol de données dans une grande institution bancaire de la province.

À l'image des tendances amorcées en 2019 sur le portrait des victimes de fraude, celui-ci s'est diversifié davantage en 2020. Alors que l'on comptait déjà plus de **personnes mineures parmi les victimes comparativement aux années passées, celui-ci a quasi doublé en 2020, passant d'une trentaine à une soixantaine de personnes.** Cette hausse a presque exclusivement trait au vol d'identité et est donc fort probablement reliée aux demandes frauduleuses de PCU.

Bien qu'elles représentent toujours des victimes intéressantes, encore moins de **personnes âgées** semblent avoir été ciblées par une fraude en 2020. Rappelons que les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient, en 2016, 25 % de l'ensemble des victimes. Cette proportion atteint désormais **11 %**. Certains stratagèmes continuent néanmoins de cibler cette population spécifiquement.

Finalement, parmi les autres stratagèmes de fraude s'étant démarqués en 2020, notons encore une fois le recours au *cryptomarché*. Il s'agit d'une technique selon laquelle les fraudeurs s'identifient comme un représentant du gouvernement et prétendent que la personne a été victime de fraude ou qu'elle doit de l'argent. Ils lui suggèrent d'acheter des *Bitcoins* pour les déposer dans un portefeuille numérique (*Wallet*) en lui fournissant une adresse. Cette tendance que l'on voyait déjà en 2019 a gagné en popularité étant donné son caractère anonyme et la valeur particulièrement élevée de la *cryptomonnaie*⁶. En 2020, nous répertorions environ **165 affaires de cette nature**, ciblant la plupart du temps des personnes adultes, mais un peu plus souvent de sexe féminin. À cet égard, **le SPAL envisage la possibilité d'installer des affiches de prévention dans les commerces où se trouvent les principaux guichets *Bitcoins* ciblés par les fraudeurs. Des conseils de prévention ont également été diffusés sur les réseaux sociaux à cet effet en cours d'année.**

LES INFRACTIONS CRIMINELLES RELIÉES À LA CIRCULATION

À l'image du reste de la criminalité, les infractions liées à la circulation ont diminué de manière drastique en 2020, atteignant leur plus faible nombre depuis les dernières années. Cette diminution s'observe principalement au niveau des infractions de capacités affaiblies et délit de fuite, lesquelles composent la majeure partie (92,8 %) de cette catégorie. Malgré les hausses statistiques observées au niveau des autres infractions (conduites dangereuses, poursuites, autres), leur nombre demeure trop peu élevé pour décrier quelconque tendance.

Tableau 6. Évolution des infractions criminelles liées à la circulation entre 2015 et 2020.

PRINCIPALES NATURES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE 5 ANS	VARIATION 2019-2020	VARIATION 2020 MOYENNE 5 ANS
Conduite dangereuse	28	29	32	43	31	36	32,6	16,1 %	10,4 %
Poursuite	13	16	24	12	17	21	16,4	23,5 %	28,0 %
Capacités affaiblies	617	569	566	486	469	313	541,4	-33,3 %	-42,2 %
Délit de fuite	1 784	1 626	1 835	1 761	1 519	839	1 705,0	-44,8 %	-50,8 %
Autres	53	34	42	49	25	34	40,6	36,0 %	-16,3 %
TOTAL	2 495	2 274	2 499	2 351	2 061	1 243	2 336,0	-39,7 %	-46,8 %

La comparaison mensuelle des données pour les années 2019 et 2020 permet encore une fois de positionner les variations en fonction de l'évolution de la pandémie et des mesures qui s'en sont suivies. En effet, bien que le nombre d'infractions liées à la circulation se situait déjà en deçà des statistiques enregistrées en 2019 pour les deux premiers mois de l'année, on remarque toujours cette flagrante diminution des événements à partir du déclenchement de l'état d'urgence sanitaire (figure 3). Bien entendu, le déploiement du télétravail ainsi que les nombreuses fermetures de commerces, notamment celle des établissements licenciés, se sont accompagnés d'une importante diminution d'automobilistes sur les routes et donc d'un moins grand nombre d'infractions constatées. Durant les mois d'avril et mai 2020, on comptabilise approximativement une centaine d'infractions en moins mensuellement. Le nombre d'infractions liées à la circulation a par la suite crû à partir du mois de juin, suivant le déconfinement de la communauté métropolitaine

de Montréal, mais également l'arrivée de la saison estivale, ce qui implique habituellement davantage de déplacement de la population sur les routes. Le nombre d'infractions est finalement demeuré stable pour le reste de l'année, mais toujours en dessous des chiffres enregistrés en 2019.

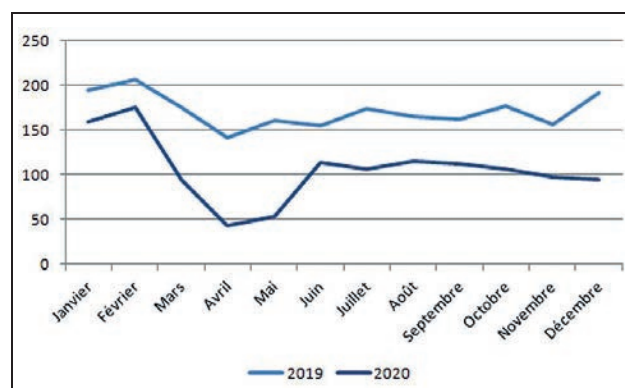


Figure 3. Évolution mensuelle des infractions à la circulation pour les années 2019 et 2020

L'ANALYSE DES TENDANCES

LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

La question de la santé mentale a été sur toutes les lèvres au Québec depuis le début de la pandémie. Nombreux ont été les témoignages, sondages et études qui en ont relevé les impacts psychosociaux sur la population canadienne. D'après une série de sondages effectués par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (2020), on dénote de manière générale une augmentation du niveau d'anxiété, particulièrement dans les moments forts de la pandémie, c'est-à-dire au printemps et à la fin de l'automne, une forte occurrence des symptômes associés à la dépression et un sentiment partagé d'isolement. Bien qu'elle n'ait épargné aucun groupe de la population canadienne, cette détérioration s'est avérée plus importante chez les femmes, les parents d'enfants d'âge mineur, ainsi que les jeunes adultes, dont les étudiants en favorisant le décrochage scolaire. Les stratégies mises de l'avant pour faire face à ces nouvelles situations ont été nombreuses. Certains ont conservé un lien virtuel avec leur entourage, trouvé des moyens de se détendre ou maintenir une routine, alors que d'autres sont tombés dans les excès occasionnels d'alcool. Les risques liés aux rechutes chez les personnes vivant déjà avec un trouble mental s'en sont également vus aggravés durant la pandémie en raison du stress, de l'isolement social et de la difficulté à recevoir les services professionnels nécessaires (Institut national de santé publique du Québec, 2020).

Globalement, le nombre d'interventions policières en matière de santé mentale a très peu augmenté entre 2019 et 2020 dans l'agglomération de Longueuil, passant de 3 771 à 3 943 interventions, ce qui représente une hausse de 5 %. Le nombre de dossiers soumis à l'équipe d'Enquêtes et interventions auprès des personnes vulnérables (EIPV) est également demeuré relativement stable, augmentant d'à peine une quinzaine pour se chiffrer à 3 650. **On ne remarque pas non plus de hausse significative en matière d'interventions policières spécifiquement effectuées pour des suicides ou des tentatives.** En revanche, certains parallèles peuvent être réalisés entre nos données ainsi que les constats énumérés précédemment. En effet, on remarque une très légère hausse des interventions effectuées en matière de santé mentale auprès des jeunes adultes (18-29 ans) ainsi que des aînés (65 ans et plus) (figure 4). Bien que ces hausses semblent constantes depuis 2018 et peu significatives, on peut tout de même présumer que les jeunes adultes ainsi que les personnes âgées ont été plus particulièrement affectés durant la pandémie. Mentionnons que l'analyse mensuelle des dossiers ne démontre toutefois aucune tendance particulière selon l'évolution de la pandémie à travers l'année.

En dépit d'un nombre global d'interventions policières relativement similaire, l'analyse qualitative des interventions effectuées par l'EIPV démontre une tout autre réalité. En effet, selon leur rapport annuel, l'année 2020 a bel et bien été marquée par un niveau de détresse hors du commun. L'équipe a retenu 72 % plus de dossiers qu'en 2019, une hausse qui se traduit essentiellement par un plus grand

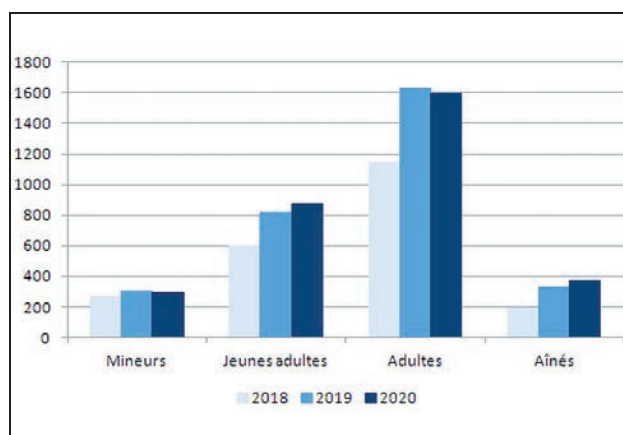


Figure 4. Distribution des interventions en santé mentale selon l'année et le groupe d'âge

nombre de dossiers présentant un risque d'escalade ou de dangerosité imminente pour la personne ou autrui. Un lien direct avec la pandémie est certes perceptible, puisque ce sont essentiellement à travers ses moments forts, soit durant les mois d'avril et mai ainsi que de septembre à décembre, que les hausses sont les plus marquées. Cette situation a eu pour effet d'accentuer de manière considérable le niveau d'attention accordé par l'équipe à ces dossiers et d'engager une prise en charge plus étroite pour prévenir les actes de violence pouvant potentiellement être commis. L'ajout en septembre de l'Équipe de soutien en interventions psychosociales (ÉSIP) a très certainement eu un impact positif sur la qualité des services offerts en matière de santé mentale auprès des personnes vulnérables.

Une autre réalité à considérer est la détresse vécue par les professionnels des services essentiels, notamment les travailleurs de la santé qui ont été particulièrement sollicités depuis le début de la pandémie, mais également les ambulanciers et les policiers qui ont eu à intervenir quotidiennement auprès de la détresse des citoyens. Les longues heures de travail, la limitation des congés, mais surtout le stress encouru au quotidien sont autant d'éléments ayant fragilisé la santé mentale de ces personnes et mené à des situations pour le moins dramatiques.

Les effets immédiats de la pandémie sur la santé mentale des citoyens des villes de l'agglomération de Longueuil sont indéniables, au même titre qu'ils l'ont été pour la population québécoise et canadienne. **Bien que les effets à plus long terme**

soient très peu documentés, tout porte à croire que les risques d'un sentiment de détresse encore plus prononcé demeurent présents pour les périodes à venir. Dès le début de la pandémie, le SPAL s'est efforcé de demeurer présent pour les citoyens, en identifiant rapidement les situations de détresse et en accompagnant les personnes en difficulté vers les ressources appropriées. Beaucoup de travail reste à accomplir en ce sens. Toujours en collaboration avec nos partenaires, le soutien aux populations vulnérables doit se poursuivre, de manière à lutter contre l'isolement et la solitude.

LES POPULATIONS VULNÉRABLES

Durant toute la pandémie, certains groupes de la population vivant des difficultés particulières ont été identifiés et accompagnés par différentes sections du service de police. Au nombre de ceux-ci, mentionnons les personnes âgées, celles en situation d'itinérance, les travailleuses du sexe ainsi que les communautés asiatiques. Bien qu'il soit difficile de broser un portrait statistique des difficultés vécues par ces groupes, l'expérience sur le terrain nous permet d'en décrire les principaux enjeux.

Les personnes âgées

Les personnes âgées ont été l'un des groupes de la population les plus touchés par la pandémie, notamment en matière de santé publique. En effet, on se rappelle que ces personnes occupent la majeure partie des décès enregistrés jusqu'à ce jour. Même si c'est l'ensemble de la population québécoise qui a dû limiter ses contacts sociaux, le message a été des plus martelés pour cette population plus spécifiquement, étant donné les risques accrus pour leur santé.

Particulièrement durant les premiers mois de la pandémie, **le SPAL a donc porté une attention particulière aux informations ciblant les personnes âgées ainsi que les résidences qui leur sont dédiées, afin d'identifier et adresser aux instances compétentes toute situation mettant en danger leur sécurité ou traduisant une certaine détresse**

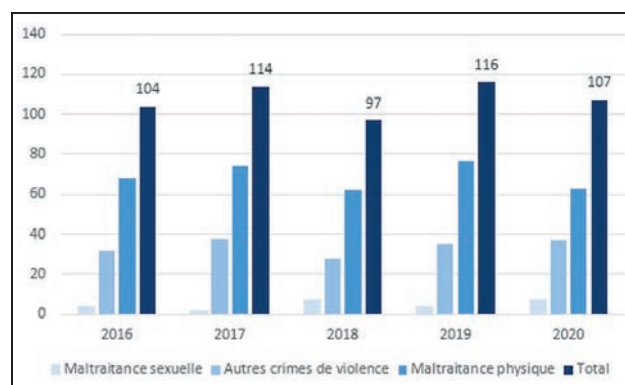


Figure 5. Évolution des affaires de maltraitance sur des aînés selon la nature entre 2016 et 2020

psychologique. La Ville de Longueuil a également reconduit pour une période de cinq ans une entente avec le Centre de bénévolat de la Rive-Sud offrant un service d'appels quotidiens automatisés auprès des aînés et des personnes handicapées qui étaient isolées. Bien que n'étant pas nouvelle, cette entente a pris tout son sens durant cette difficile période de nos vies où l'isolement de nos aînés s'en est trouvé des plus préoccupants.

En marge de la pandémie, de récents articles médiatiques⁷ indiquent que les CISSS et CIUSSS ont dénombré en 2019-2020 deux fois plus de plaintes et signalements pour maltraitance envers des aînés au Québec, comparativement à 2018-2019. Bien qu'il soit difficile de chiffrer l'ensemble des cas de maltraitance étant donné la variété des formes qu'elle peut prendre, des

parallèles similaires peuvent néanmoins être effectués pour l'agglomération de Longueuil. Entre 2016 et 2019, nous enregistrons une légère hausse de 12 % du nombre d'infractions violentes contre une personne âgée de 65 ans et plus, et dont le suspect lui est connu (figure 5). La diminution observée en 2020 peut très facilement rendre compte du contexte d'isolement accentué par la pandémie.

Selon les experts, cette hausse serait le résultat d'une meilleure connaissance des acteurs du réseau, de leur obligation de signalement en vertu de la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*, plutôt que d'une augmentation réelle du nombre de cas. Même si cette hausse précède la pandémie, elle s'inscrit dans une prise de conscience que notre société a peut-être volontairement fermé les yeux trop longtemps sur une triste réalité et qu'il est désormais urgent de s'y attarder. Rappelons qu'en 2019, le SPAL s'est associé à différents partenaires dans un projet intégré à cette loi, soit le Processus d'intervention concertée (PIC). Celui-ci vise, à travers une concertation efficace entre les intervenants concernés, à assurer une meilleure protection et à apporter l'aide nécessaire aux personnes âgées en situation de vulnérabilité qui sont victimes de maltraitance.

Les personnes en situation d'itinérance

La pandémie a entraîné un accès restreint à bon nombre de ressources en matière d'itinérance. Les raisons peuvent être nombreuses : fermeture complète, manque de personnel, capacité réduite en raison des normes sanitaires à respecter, manque de financement, éclosions, etc. C'est aussi l'ensemble de leur écosystème qui fut chamboulé. Par exemple, certains restaurants normalement ouverts 24/7 et qui leur offraient un endroit chaud où passer le temps ont dû fermer leur salle à manger. Les difficultés vécues par les personnes en situation d'itinérance ont donc été accentuées, de manière à se retrouver plus démunies qu'elles ne l'étaient déjà. Elles se sont d'autant plus trouvées davantage vulnérables devant les nombreuses mesures sanitaires à respecter en cours d'année (rassemblement, port du couvre-visage, couvre-feu, etc.). Les difficultés engendrées par la pandémie, comme les pertes d'emploi ou de logement par exemple, ont également fragilisé la situation de certains, participant du même coup à une augmentation de la population itinérante de manière généralisée. Déjà considéré comme un lieu de prédilection, le métro Longueuil est rapidement

devenu un secteur largement fréquenté par notre population itinérante dès le début de la pandémie, mais aussi par des personnes provenant de l'extérieur du territoire. Durant cette période, le SPAL a conjugué avec plusieurs plaintes des citoyens concernant des situations de nuisance en raison de la présence de personnes itinérantes dans les lieux publics, d'intoxication ou d'une inquiétude face à la propagation du virus. Une plus grande détresse psychologique chez ces personnes a également été constatée, notamment à la suite d'une détérioration de la santé mentale de certains.

Dès le mois d'avril 2020, le SPAL s'est concerté avec plusieurs partenaires pour offrir des ressources aux personnes en situation d'itinérance en ces temps difficiles. Au nombre de celles-ci, nommons la production d'un tableau par l'équipe de renseignement identifiant les personnes connues en situation d'itinérance afin de guider les interventions policières sur le terrain, le déploiement d'une équipe mobile du CISSS afin d'évaluer les besoins et prodiguer des soins appropriés à ces personnes, la mise en place du projet pilote EMP (Équipe mixte de patrouille), la mise à disposition d'une toilette publique munie d'un lavabo dans le secteur du métro, un protocole de gestion d'urgence en collaboration avec le Motel La Siesta et le Repas du passant, un transport assuré par le RTL vers les ressources qui leur sont dédiées, etc. Ces nombreuses mesures ont été des plus bénéfiques, tant pour ces personnes que pour l'ensemble de notre population. En plus d'une réponse adaptée à leurs besoins de base, nous avons observé une diminution générale des appels les concernant, moins de tension entre elles, un plus grand respect des règlements municipaux, notamment dans le secteur du métro et une meilleure salubrité des lieux.

L'ouverture d'un centre de jour temporaire sur la rue Bourrassa à Longueuil en août dernier, « La Halte du coin », a toutefois entraîné une hausse des interventions des services d'urgence dans le secteur. En effet, l'accueil à très haut seuil d'admissibilité a répondu aux besoins de la clientèle itinérante, mais il a également créé un engouement inattendu pour l'endroit. On y a donc dénoté dès l'ouverture un plus grand nombre d'appels pour personnes malades, propos suicidaires, troubler la paix, voies de fait, etc. La situation a été adressée par le SPAL et prise en charge par les responsables de la ressource, en collaboration avec les différentes unités de support de notre organisation et nos partenaires de la Ville et des CISSS.

Que ce soit à travers les partenariats et ressources développés spécifiquement dans le contexte de la pandémie ou ceux déjà en place depuis quelques années, le SPAL continue de mettre beaucoup d'efforts pour accompagner les personnes en situation d'itinérance vers des ressources qui leur permettront d'améliorer leur quotidien et ultimement de se sortir de la rue.

Les travailleuses du sexe

Au même titre que pour les personnes en situation d'itinérance, la pandémie a eu des effets néfastes sur les ressources disponibles en matière de prostitution et d'exploitation sexuelle dans l'agglomération. Alors que certaines ont dû fermer leurs portes temporairement, d'autres ont été contraintes de limiter leur offre de services afin de respecter les règles de distanciation. La perte de contact, de suivi et d'accompagnement en présentiel a accentué la détresse psychologique, l'anxiété et l'isolement vécus par ces personnes. La pandémie a aussi apporté une plus grande précarité financière. Devant la fermeture des bars, des salons de massage ainsi que des hôtels, et n'ayant pas droit à la PCU, cette population vulnérable a dû adapter son offre de service afin de subvenir à leurs besoins ou répondre à la pression exercée par leur proxénète. Selon les informations véhiculées dans les médias et confirmées par l'équipe intégrée (MOBILIS), si certaines se sont tournées vers la pornographie et les services virtuels, d'autres ont poursuivi les rencontres de clients, souvent à leur propre domicile, au risque de contracter la COVID-19 ou de subir les conséquences d'une intervention policière, notamment pour le non-respect des mesures sanitaires. Leur besoin d'argent a inversé le rapport de force avec le client, les obligeant à accepter des montants moindres qu'à l'habitude ou des demandes, parfois empreintes de violence et auxquelles elles n'auraient normalement pas consenti.

Ces enjeux se sont également reflétés sur le travail effectué par l'équipe intégrée (MOBILIS). En effet, il s'en est suivi plusieurs **difficultés dans la détection des personnes à risque** considérant la diminution des activités, voire l'inactivité complète de certains partenaires, notamment les écoles et les centres jeunesse. Les vérifications effectuées par l'Équipe intégrée ont tout de même démontré que les activités des victimes d'exploitation sexuelle n'ont pas diminué avec la pandémie. Dès le début de celle-ci, plus d'une centaine d'annonces pour des services d'escorte étaient quotidiennement

répertoriées sur les sites dédiés à cette fin au sein de l'agglomération. Or, même s'il a été plus difficile de joindre et d'accompagner de nouvelles victimes, **celles qui étaient déjà suivies par l'Équipe intégrée avant la pandémie ont sollicité davantage d'aide. Les rencontres, tant virtuelles qu'en présentiel, étaient également plus longues.**

Pour répondre aux lacunes en matière d'hébergement, l'Équipe intégrée, en partenariat avec le secteur privé, a pu rapidement mettre à leur disponibilité un service d'urgence temporaire et sécuritaire, grâce à un financement octroyé par Centraide. Ce nouveau service, promu au moyen d'une capsule vidéo et d'un feuillet d'information a été diffusé à l'ensemble des organismes partenaires de lutte contre l'exploitation sexuelle de l'agglomération de Longueuil, du Grand Montréal et de la Rive-Nord. Un comité, le Plan d'Urgence - Personne à risque et victimes d'exploitation sexuelle, a également été mis sur pied en mars 2020 pour mieux répondre à leurs besoins en contexte de pandémie. Sur ce comité siégeait des représentants des organismes la CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle), le 2159 (volet jeunesse de l'organisme Action Nouvelle Vie), le CISSMO (programme santé mentale et dépendance), l'Université de Sherbrooke, Prévention jeunesse ainsi que des membres de l'équipe intégrée (MOBILIS).

Les communautés asiatiques

Le contexte de la pandémie a porté un dur coup à la marginalisation des communautés asiatiques, en accentuant la visibilité des actes racistes à leur égard. En effet, celles-ci ont rapidement été identifiées comme bouc émissaire de la pandémie en raison de sa provenance (Wuhan), qualifiée à outrance de virus chinois partout dans le monde. Même si le racisme n'était pas nouveau pour ces communautés, la multiplication des crimes et incidents haineux à leur égard durant la dernière année, notamment à Montréal⁸, a tôt fait en sorte de le rendre omniprésent au sein de leur discours. Qu'il s'agisse de comportements, violents ou pas, ou de propos discriminatoires, ceux-ci demeurent inquiétants et frustrants. Ils ébranlent également leur sentiment d'appartenance, et ce, même pour des personnes nées au Québec.

Bien que nos données ne répertorient aucune infraction criminelle visant les communautés asiatiques de manière particulière pour l'ensemble de l'année 2020, il ne serait guère surprenant que

8- <https://www.lapresse.ca/covid-19/2021-03-02/un-an-de-pandemie/les-actes-racistes-contre-les-asiatiques-multiplie-par-cinq.php>

l'agglomération de Longueuil y fasse exception, particulièrement en raison de la forte présence de ces communautés au sein de notre population. Sans être en mesure de les chiffrer, des vérifications ponctuelles effectuées en cours d'année ont permis de répertorier certains incidents apparaissant, selon toute vraisemblance, être directement reliés au contexte de la COVID-19. Puisqu'il subsiste une certaine « culture du silence » au sein de ces communautés, il est fort probable que le peu d'incidents rapportés ne reflète qu'une infime partie de la réalité. Néanmoins de nombreuses préoccupations actuelles à l'égard d'une augmentation et d'une intensification du racisme ont été soulevées, notamment à travers le milieu scolaire et celui de la santé, mais aussi des préoccupations à venir lorsque la vie dite normale reprendra son cours, c'est-à-dire à partir du moment où les contacts sociaux entre citoyens seront plus nombreux.

Le SPAL a donc rapidement privilégié un rapprochement avec les communautés asiatiques. Avant même le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire en sol québécois, une lettre cosignée par le service de police a été diffusée par la commission scolaire Marie-Victorin de manière à prévenir d'éventuels comportements racistes envers ces communautés. Des liens ont par la suite été établis avec un groupe d'entraide composé de membres de la communauté

chinoise qui sont actifs sur les réseaux sociaux. L'objectif se voulait être rassurant, en plus d'encourager les membres de la communauté à porter plainte contre tout incident ou crime à caractère haineux. D'ailleurs, **le déploiement de la directive du service en matière de crimes et incidents haineux à l'automne dernier et sa promotion à venir lors de la prochaine année pourrait grandement améliorer notre détection en la matière sur le terrain.** L'élaboration de capsules conjointes avec différents partenaires, leur diffusion tant à l'interne qu'à l'externe ainsi que la tenue de séances d'information sont autant d'exemples d'une action proactive du service de police et travaillant à une prise de conscience collective face au racisme ainsi que de favoriser la dénonciation de ces situations. Finalement, mentionnons le sous-comité immigration inter-réseau, à travers lequel le SPAL s'est directement impliqué dans l'élaboration des activités et événements. Celui-ci ne concerne pas que les communautés asiatiques, mais s'inscrit dans une démarche globale de concertation avec les communautés culturelles du territoire.

LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, une attention particulière a été portée aux difficultés vécues par les familles du territoire. Les mesures de confinement décrétées par le gouvernement, notamment la fermeture des écoles et des garderies, le travail à domicile ou les pertes d'emploi, ont été la source de tension à bon nombre d'égards. Des situations problématiques ont d'ailleurs été relevées en cours d'année nécessitant, entre autres, certaines interventions des agents du Service de prévention, vigilance et relations avec la communauté (SPVRC).

Tableau 7. Évolution des appels de chicane de famille et des événements de violence domestique entre 2015 et 2020.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE 5 ANS	VARIATION 2019-2020	VARIATION 2020 MOYENNE 5 ANS
Violence conjugale	995	1 078	1 049	1 161	1 179	1 113	1 092,4	-5,6 %	1,9 %
Violence familiale	549	609	613	712	861	702	668,8	-18,5 %	5,0 %
VIOLENCE DOMESTIQUE	1 544	1 687	1 662	1 873	2 040	1 815	1 761,2	-11,0 %	3,1 %
CHICANE DE FAMILLE	3 948	4 294	4 451	4 211	4 284	4 461	4 237,6	4,1 %	5,3 %

LES SURDOSES

Tout au long de la pandémie, les médias ont abordé les habitudes de consommation de la population québécoise en matière de drogues. Depuis l'instauration des mesures sanitaires en mars 2020, on dénote un nombre plus élevé de surdoses, mortelles ou non, partout au pays. **Pour la période de janvier à novembre, la Direction de santé publique enregistrerait 72 décès potentiellement liés à des drogues en Montérégie, contre 39 pour l'ensemble de l'année 2019⁹.** En ce qui a trait à l'agglomération de Longueuil, le bureau du coroner a rapporté un total de 28 décès causés par une intoxication suspectée aux drogues pour

l'ensemble de l'année 2020, contre 16 en 2019. Pour la même période, le Groupe alerte santé répertorie 882 interventions ambulancières pour une surdose sur notre territoire, en hausse de 18 % comparativement à 2019. Parmi les victimes, on dénombre un peu plus de femmes (51 %) et l'âge moyen se situe autour de 37 ans. Bien que nous ne soyons pas en mesure de confirmer les substances concernées, on dénote en 2020 un plus grand nombre d'affaires impliquant à priori des opioïdes, du cannabis ainsi que des drogues de synthèse comme l'amphétamine et la méthamphétamine. Le nombre d'intoxications présumées impliquant des médicaments ou de la cocaïne et ses dérivés est demeuré équivalent.

LA DÉSINFORMATION, LES THÉORIES DU COMLOT ET LES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES

Au fur et à mesure que la pandémie a progressé, nombreuses sont les idées issues des théories du complot qui ont jailli, principalement à travers les médias sociaux, notamment sur la page Facebook du SPAL. À travers l'analyse des rapports d'infraction générale remis à nos citoyens pour le non-respect de la *Loi sur la santé publique*, on peut percevoir un certain pessimisme envers la situation actuelle de la pandémie, notamment depuis l'entrée en

vigueur du couvre-feu le 9 janvier 2021. Des appels à la contestation des mesures sanitaires, par exemple par la diffusion de feuillets d'information ou la tenue de manifestations, se sont également déroulés à quelques moments sur notre territoire. Néanmoins, la collaboration des citoyens demeure de manière générale et leur attitude est, somme toute, positive à l'endroit des agents de police. Nous n'avons observé aucune hausse des comportements violents sur le territoire au cours de l'année, entre citoyens et envers les forces de l'ordre. Seule la hausse générale concernant les appels de nuisance et troubler la paix témoigne des tensions perceptibles entre les citoyens.

LA CYBERCRIMINALITÉ

La cybercriminalité est l'une, sinon la forme particulière de crime qui s'est le plus adaptée au contexte de la COVID-19. Rapidement, les modes opératoires se sont transformés pour exploiter les craintes et les besoins de la population. Parmi les nombreux cas, on observe notamment la mise en ligne de logiciel malveillant à l'image d'outils de visioconférence connu, dont Zoom qui a gagné en popularité depuis le début de la crise. Une multitude de courriels d'hameçonnage ou de fausses applications au sujet de la COVID-19 invitent la population à transmettre des données personnelles ou contiennent des chevaux de Troie servant à subtiliser des informations bancaires. Au début de la pandémie surtout, une tendance pour la fraude en ligne a été observée proposant du matériel médical, comme des masques, des tests

de dépistage ou des remèdes, et plus récemment des offres de vaccin. Plus préoccupant encore, mais difficilement quantifiable, les habitudes en ligne, particulièrement celles des jeunes, favorisant le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle sur les médias sociaux, le leurre informatique ou la diffusion de matériel exposant des abus sur des enfants. Selon Europol¹⁰, la diffusion de tels contenus est devenue plus populaire en raison des restrictions de voyages.

L'analyse de nos données en matière de cybercriminalité ne démontre pas de réelles augmentations à cet effet depuis 2018. Le nombre d'événements rapportés en 2020 se chiffre même en dessous de celui enregistré en 2019, soit 91 contre 128. Or, une enquête de Statistique Canada¹¹ révélait en octobre dernier que seulement 5 % des victimes d'un incident de cybersécurité l'ont déclaré à la

9- Rapport de la Direction de santé publique de la Montérégie — 18 décembre 2020

10- <https://www.tvanouvelles.ca/2020/10/05/le-coronavirus-favorise-la-montee-de-la-cybercriminalite>

11- <https://www.lapresse.ca/actualites/national/2020-10-14/les-cyberincidents-se-multiplient-pendant-la-pandemie-au-canada.php>

police. L'absence de perte financière peut être en partie responsable de cette décision. Néanmoins, le nombre général d'infractions de pornographie juvénile est en forte hausse, passant de 84 événements en 2019 à 101 en 2020. C'est notamment en raison de la distribution de ces contenus qui a quasi doublé en l'espace d'un an, passant de 42 à 82 infractions. Rappelons également que le leurre informatique a augmenté de 72 % entre 2019 et 2020. Ainsi, puisque plusieurs activités quotidiennes sont dorénavant effectuées en ligne depuis le début de la pandémie, nous pouvons aisément prétendre que les cybermenaces sont plus importantes que les statistiques veulent bien l'illustrer.

De son côté, le SPAL multiplie ses initiatives en matière de prévention, notamment en diffusant abondamment des messages de sensibilisation sur ses plateformes de réseaux sociaux. Outre les nombreuses alertes du Centre antifraude du Canada, le SPAL y a fait la promotion récente du projet SEXTO, déployé dans les écoles secondaires du territoire pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation, notamment en matière de sextage.

LE VOL DE CATALYSEUR

Depuis plus d'un an, une vague de vols de catalyseurs sévit sur notre territoire, laquelle a pris une ampleur considérable en 2020. On y répertorie 522 événements, contre moins d'une centaine l'année précédente. **Sur l'ensemble des vols commis dans et sur des véhicules, ce sont ainsi près de la moitié (46 %) qui vise le catalyseur.** À titre indicatif, mentionnons qu'un peu plus d'une centaine d'événements ont déjà été rapportés

en date du 26 février 2021. Selon l'année de construction du véhicule, le catalyseur peut être plus difficile à dérober, puisqu'il faudra démonter certaines pièces. C'est pourquoi la majorité des véhicules visés sont généralement antérieurs à 2016. Il s'agit aussi bien souvent de véhicules utilitaires sport (VUS), pick-up ou camion cube, ce qui laisse plus d'espace au voleur pour retirer le catalyseur. Ainsi, ce type de vol se caractérise par sa facilité d'accès, sa disponibilité sur le territoire et sa rapidité d'exécution.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE¹²

Tableau 8. Évolution des principaux types de collisions entre 2015 et 2020.

NATURE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE 5 ANS	VARIATION 2019-2020	VARIATION 2020 MOYENNE 5 ANS
Mortelles	5	4	3	4	5	11	4,2	120,0 %	161,9 %
Blessés graves	41	22	33	29	29	19	30,8	-34,5 %	-38,3 %
Blessés légers	1 113	1 112	1 078	1 042	991	611	1 067,2	-38,3 %	-42,7 %
Matérielles	1 585	1 722	1 732	1 707	1 509	1 112	1 651,0	-26,3 %	-32,6 %
Matérielles (-2 000 \$)	1 634	1 561	1 674	1 542	1 409	924	1 564,0	-34,4 %	-40,9 %
TOTAL	4 378	4 421	4 520	4 324	3 943	2 677	4 317,2	-32,1 %	-38,0 %

De manière générale, beaucoup moins de collisions ont été enregistrées dans l'agglomération de Longueuil en 2020 comparativement aux années passées. Cependant, il s'agit de l'un des bilans les plus mortels. Le contexte de la pandémie a très certainement entraîné un nombre réduit de véhicules en circulation. On remarque d'ailleurs un creux dans le nombre d'accidents durant les mois d'avril et mai ainsi que des diminutions, variant entre 20 % et 40 % pour les mois suivants, comparativement à 2019 (figure 8). Or, cela n'a pas empêché les risques encourus par les usagers vulnérables. En effet, ce sont quatre piétons, un cycliste, quatre motocyclistes et deux automobilistes qui ont perdu la vie sur les routes en 2020¹³. L'âge moyen pour l'ensemble des personnes impliquées se situe à 41 ans et monte à 49 ans pour les accidents ayant généré minimalement des blessures graves.

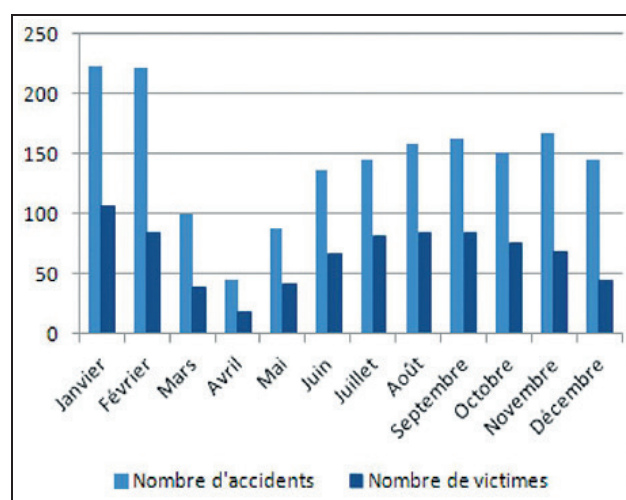


Figure 8. Variations mensuelles du nombre d'accidents de la route et de victimes en 2020

Tableau 9. Évolution du nombre de victimes et de leur nature entre 2015 et 2020.

NATURE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE 5 ANS	VARIATION 2019-2020	VARIATION 2020 MOYENNE 5 ANS
Nombre de décès	6	5	3	4	5	12	4,6	140,0 %	-160,9 %
Nombre de blessés graves	41	22	38	33	29	19	32,6	-34,5 %	-41,7 %
Nombre de piétons	154	142	158	154	155	97	152,6	-37,4 %	-36,4 %
Nombre de cyclistes	118	105	108	100	96	67	105,4	-30,2 %	-36,4 %
Nombre de motocyclistes		32	35	52	44	34	39,4	-22,7 %	-13,7 %
NOMBRE TOTAL DE VICTIMES	1 523	1 536	1 438	1 396	1 288	799	1 436,2	-38,0 %	-44,4 %

12- Les données en matière de sécurité routière proviennent des statistiques compilées par la SAAQ, reçues le 4 février 2021.

13- Prendre note que deux de ces décès ont été causés de manière volontaire et sont également traités comme des homicides (dossier référence LGM200907-064).

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La pandémie de la COVID-19 a eu un impact considérable sur le portrait de la criminalité en 2020 ainsi que sur la nature des interventions policières effectuées par notre service. Les mesures mises en place par le gouvernement pour freiner la propagation du virus, notamment la diminution des contacts sociaux, la distanciation, la fermeture temporaire de certains commerces et leur accès limité, ont profondément **modifié les habitudes de vie de la population, ce qui a à son tour influencé les opportunités criminelles**. Des délits comme le vol par effraction, le vol de véhicule, le vol à l'étalage, le vol qualifié ou de voie de fait se font de plus en plus rares, soit parce que les risques de se faire prendre sont augmentés étant donné la surveillance des cibles potentielles ou que les conditions nécessaires à leur commission ne sont tout simplement pas réunies. Néanmoins, certains types d'infractions sont en plein essor, essentiellement parce que la **pandémie a fait naître de nouvelles opportunités** en la matière. Des délits comme le vol de colis, la fraude et l'exploitation sexuelle par exemple, se sont adaptés en fonction des nouvelles opportunités offertes par le cyberspace, signe que les criminels sont toujours prêts à s'ajuster aux nouvelles tendances. Quant aux crimes sexuels, ceux-ci semblent toujours profiter de l'impact des mouvements sociaux et des efforts déployés pour encourager la dénonciation.

En bouleversant nos habitudes de vie, la pandémie et les mesures qui l'ont accompagnée ont également **accentué certaines problématiques sociales**. En effet, la réduction des contacts sociaux, les pertes d'emploi ainsi que les difficultés encourues par les organismes communautaires dans leur offre de service ont amoindri de manière plus qu'importante le filet de sécurité sociale des groupes vulnérables certes, mais aussi celui de la population dans son ensemble. Dans la dernière année, nous avons vu naître au sein de la société une détresse psychologique hors du commun, des tensions entre les individus qui vivent à proximité et au sein d'une même bulle familiale, une marginalisation accrue de certains groupes

de la population, dont les personnes en situation d'itinérance, les travailleuses du sexe et les toxicomanes, ainsi que des problèmes de santé publique majeurs dus à la consommation de substances adultérées. Des personnes en difficulté, comme des victimes de violence en milieu conjugal et familial, ont eu l'impression de se retrouver seules, entraînant un recul important dans la dénonciation de ces violences.

Ainsi, l'année 2020 aura très certainement entraîné de profonds bouleversements dans la vie de la population mondiale, mais tout indique que certains de ces bouleversements demeureront au-delà de la pandémie et continueront d'influencer les opportunités criminelles et la vie sociale. C'est donc dans un contexte caractérisé par une surveillance omniprésente des comportements et une société de plus en plus virtuelle qu'on peut s'attendre à une modulation continue des opportunités criminelles à venir. Tandis que certains types de crime se feront toujours de plus en plus rares, d'autres seront empreints de nouveaux procédés et se réinventeront continuellement. Bien que nous puissions également nous attendre à un impact toujours plus important des mouvements sociaux, c'est un défi de taille qui attend notre société pour les années à venir, mais aussi notre organisation policière, dans le maintien et le renforcement de la cohésion sociale. Dans cette perspective, **la concertation policière prend tout son sens**. L'idée n'étant pas nouvelle, elle aura très certainement démontré toute sa pertinence dans la prise en charge des problèmes sociaux, comme cela a été le cas avec l'itinérance durant la pandémie. En plus de poursuivre nos efforts de sensibilisation et de prévention situationnelle, c'est-à-dire en outillant les victimes et le grand public pour reconnaître les phénomènes criminels, les dénoncer et nous prémunir de victimisation future, **c'est en travaillant en étroite collaboration avec les organismes et les institutions en place que nous pourrions véritablement répondre aux besoins de nos citoyens et ainsi avoir un impact sur leur qualité de vie**.

REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DU SPAL SELON LEUR GRADE ET LEUR SEXE

Selon les données au 31 décembre 2020

GROUPE ET TITRE	NOMBRE D'EMPLOYÉS
CADRES POLICIERS	30
Capitaine	16
Directeur	1
Directrice adjointe	1
Inspecteur-chef	5
Inspecteur	7
POLICIERS	583
Agent de police	421
Lieutenant (détective et patrouille)	25
Sergent (détective et patrouille)	137
POLICIERS TEMPORAIRES	70
Agent de police	70
TOTAL GÉNÉRAL	683

GROUPE D'EMPLOI	FÉMININ	MASCULIN	TOTAL GÉNÉRAL
Brigadiers	97	32	129
Cadres civils	11	7	18
Cadres policiers	6	24	30
Cols blancs	165	58	223
Cols bleus		4	4
Policiers	199	384	583
Policiers temporaires	17	53	70
TOTAL	495	562	1057

